

## SI TU M'AIMAIS

" Que ferais-je de la vie,  
" Si tu n'es plus près de moi ?"  
V. HUGO.

Au ciel noir nulle clarté luit,  
Tout est morne dans la nature,  
Le vent gémit dans la ramure,  
Et moi, plus sombre que la nuit,  
Triste à pleurer dans ma chambrette,  
Je pense à toi, ma chère Annette.  
Si tu m'aimais !

Je me rappelle avec tristesse,  
Ces doux moments de tendre ivresse,  
Quand je buvais à tes genoux,  
Tes accents si purs et si doux.  
Je murmurais, chère infidèle,  
Mon amoureuse ritournelle :  
Si tu m'aimais !

A ta pensée mon cœur soupire,  
Je me souviens de ton sourire,  
Et de tes regards langoureux.  
Le cœur débordant d'allégresse,  
J'avais cru voir dans tes beaux yeux,  
Reflets d'amour et de tendresse.  
Que tu m'aimais !

Hélas ! comme la feuille morte,  
Qu'à l'automne la bise emporte,  
Mon charmant rêve d'un matin  
A fui sur l'aile du destin.  
Adieu, rêve de ma jeunesse,  
Adieu, doux espoir de tendresse !  
Tout est morne et sombre ici-bas,  
Annette, tu ne m'aimes pas.

LE TROUBADOUR.

Montréal, septembre, 1896.

## UN DUEL SOUS FRONTENAC

## I

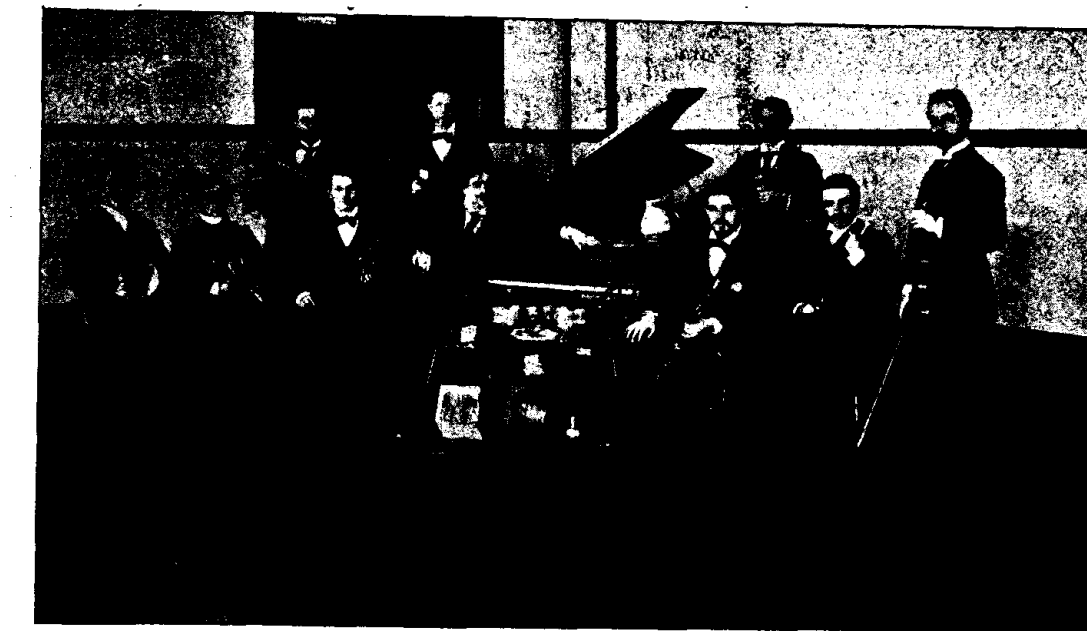
## LA PROVOCATION

La défaite de l'amiral Phipps, à l'automne de 1690, devant Québec, avait tout naturellement réjoui la population de la Nouvelle-France.

Des *Te-Deum* avaient été chantés dans les églises du pays. C'était bien, mais à cela devaient succéder des fêtes plus profanes, c'est-à-dire soirées, danses, bals et gaies réunions plus ou moins intimes. M. le gouverneur, le comte de Frontenac donna l'exemple et ne manqua pas d'imitateurs dans la colonie.

Et les gentilles Québecquoises s'en donnaient à cœur-joie.

Leurs pieds mignons dessinaient avec volupté les



MONTRÉAL. — ORCHESTRE DES ÉTUDIANTS EN DROIT DE L'UNIVERSITÉ-LAVAL

figures gracieuses du menuet ou de la gavotte, ou les arabesques capricieuses de figures d'autres danses, alors peut-être plus à la mode.

Le teint animé, la physionomie souriante, ces charmantes personnes étaient réellement séduisantes, et leurs regards assassins durent faire un bon nombre de victimes, mais moins sanglantes que celles faites par les boulets des navires de Phipps.

L'histoire se répète toujours, surtout pour ces réunions mondaines. Aussi, en 1690, comme cela s'était vu antérieurement et comme il est arrivé dans la suite, ce fut les plus jolies filles qui comptèrent le plus d'adorateurs ou de pimpants cavaliers autour d'elles, se constituant de véritables petites cours, où ce n'était qu'assaut de jolis mots, beaux compliments et fines réparties entre les galants chevaliers français et ces belles demoiselles.

L'une de celles qui—sans contredit—était parmi les plus adulées, à qui les charmes de son esprit et de sa personne gagnaient beaucoup de rivales envieuses, c'était bien Catherine-Jeanne LeMoynes, aux dix-sept ans révolus, la fille blonde de Charles LeMoynes, premier seigneur de Longueuil et de Châteauguay.

Elle était venue avec sa mère, à Québec, voir ses frères, qui avaient pris une part glorieuse à la défense de la ville et dont l'un, de Sainte-Hélène, avait eu une jambe cassée par une balle ennemie, alors qu'en com-

pagnie de son aîné, il repoussait l'attaque d'un parti anglais voulant opérer une descente.

C'est ce vaillant Canadien, "le meilleur artilleur de la colonie, qui commandait une batterie de canons établis sur l'un des quais de la basse-ville, et dont l'une des premières pièces qu'il pointa abattit le pavillon amiral, qui tomba dans le fleuve, où quelques Canadiens allèrent le chercher à la nage, sous une pluie de balles décochées par les assiégeants." (1).

De Sainte-Hélène reposait donc à l'Hôtel-Dieu. Sa blessure, bien examinée et pansée, ne causait pas d'inquiétude au brave officier et, par contre-coup sa mère, sa sœur, ainsi que ses autres frères, se rassuraient en voyant la sérénité relative du blessé.

Donc, Mlle LeMoynes avait de nombreux admirateurs. Elle ne possédait de coquetterie que juste ce qu'il en faut à la femme pour la rendre adorable, mais la vue de ces brillants jeunes gens d'épée, qui ont pour la plus part buriné leurs noms dans les annales de notre histoire, par des faits glorieux, ne troubla pas du tout la tranquillité virginale de son âme, malgré que celui qui devait, quatre ans plus tard, lui donner son nom, fût déjà des plus empressés auprès d'elle.

Mais il suffisait d'un sourire de la jeune fille à l'un de ses admirateurs, pour qu'il fût aussitôt jaloux par les autres. Ou bien, heureux était le mortel qui obtenait la faveur de danser avec elle. Tout en se livrant à l'exercice de Terpsychore, il pouvait lui parler, la faire sourire, et dans certaine partie de la danse la conduire par la main.

C'est alors qu'un éclair de joie, se reflétant sur les traits du danseur, provoquait chez ses rivaux un fort courant d'envie, voire même un peu de haine.

Or, un jour, à une fête que donnait le chevalier Ruette d'Auteuil, procureur-général du Roy, Jeanne semblait, mais bien inconsciemment, avoir plus favorisé l'un des jeunes capitaines présents.

Celui-ci, fier de son succès, prenait des airs de supériorité vis-à-vis de ses collègues, et les écrasait de son bonheur.

—De Noyan est en faveur, ce soir, à ce qu'il paraît, remarquait-on.

—Le cher homme a l'air de nous narguer, disait de Courtemanche.

—Qu'il fasse attention, ou il pourrait bien en rabattre, dit une autre voix.

Tous les yeux du petit groupe où ces commentaires avaient lieu se fixèrent sur celui qui venait de parler.

C'était M. le chevalier de Lorimier qui avait préféré ces paroles menaçantes.

Il continua :

—Ces airs de payen (2) ne me vont pas, et il faudra en découdre avec moi, morbleu ! avant que je le laisse

(1) Marmette, *Les Machabées de la Nouvelle-France*  
(2) M. de Noyan s'appelait Pierre Payen, seigneur de Chavoy.